



Carcans, le 29 septembre 2014

Association de défense des intérêts des usagers du
Service public d'incendie et de secours de la Gironde
Hôtel de ville – 2A Route d'Hourtin – 33121 Carcans

Docteur Patrick PELLOUX
A.M.U.F.
Rue des Remparts
46160 - MARCILHAC SUR CÉLÉ
secretariat@amuf.fr

Objet : Secours à la personne

Cher Docteur,

J'ai l'honneur de présider une association créée en juillet 2007 qui défend les intérêts des usagers des services publics d'incendie et de secours de la Gironde.

Nous sommes très inquiets du devenir des services d'urgences en milieu rural. En effet, si autrefois en cas d'urgence médicale, il suffisait de téléphoner à son médecin ou aux sapeurs-pompiers, la désertification médicale et la réorganisation des services d'incendie et de secours (loi de 1996) ont mis fin à ces pratiques pour le plus grand malheur des patients.

Aujourd'hui, on ne peut plus joindre les sapeurs-pompiers directement. On doit téléphoner au Centre 15 qui, après d'interminables questions, vous passe éventuellement un médecin qui vous repose les mêmes questions pour enfin vous adresser le SMUR, les sapeurs-pompiers, une ambulance privée ou encore vous demande de venir aux urgences par vos propres moyens. D'ailleurs, nous vous rappelons que les sapeurs-pompiers ne sont plus de garde en caserne la nuit, les week-ends et les jours-fériés.

Le Ministère de la Santé fait des campagnes de prévention concernant les AVC ou les infarctus en prônant la rapidité d'intervention pour accroître les chances de survie. Alors comment ce même Ministère de la santé et l'A.R.S. peuvent-ils demander aux services d'urgence d'être de plus en plus vigilants et de rationaliser leur réponse ? Comment peut-on faire un diagnostic efficace sans voir le malade ? Quelles sont les chances de survie en zone rurale d'une personne qui fait un AVC ou un infarctus avec des secours qui arrivent sur les lieux plus de trente minutes plus tard ?

Si en agglomération, les secours arrivent vite, en zones rurales, les délais d'intervention sont de plus en plus longs au détriment de la santé des patients et le délai de 30 minutes est loin d'être respecté. Mais, comme toujours, les statistiques sont faites sur l'ensemble d'un département et comme les agglomération représentent plus de 50 % des interventions, la moyenne des délais d'intervention semble raisonnable.

Nous constatons une inégalité flagrante des secours suivant les zones où ils interviennent et c'est inacceptable.

*Dans un article du Figaro du 22 août dernier, vous faites part de vos craintes :
« A demander aux secours d'être de plus en plus vigilants et mesurés dans le choix des moyens à mettre en œuvre, j'ai peur que l'on finisse par perdre la notion de ce qui peut être grave ».*

En zone rurale, c'est déjà une réalité.

On demande à la population de prendre ses responsabilités et de n'avoir recours aux services d'urgence qu'à bon escient. Pensez-vous réellement qu'à la campagne les personnes s'amusent à téléphoner pour tout et n'importe quoi ? Et ne vaut-il pas mieux se déplacer pour une simple gastro-entérite que de laisser une personne, voire un enfant, dans un état critique ?

Certes, l'État doit faire des économies mais pas concernant la santé des personnes. Les mesures prises en agglomération ne peuvent pas s'appliquer en milieu rural. On doit absolument mutualiser les moyens (15 et 18) et n'avoir qu'un même centre d'appel pour les urgences afin de réduire les délais d'intervention.

« La vie n'a pas de prix »

*Nous alertons depuis plusieurs années maintenant les pouvoirs publics sans succès malgré les propositions concrètes de notre part. Seuls, des drames à répétition pourront peut-être déclencher une prise de conscience de la population et des instances.
Cela n'arrive malheureusement pas qu'aux autres.*

Vous êtes un médecin connu et reconnu et nous vous demandons de bien vouloir faire part aux autorités compétentes de la réalité du terrain en ruralité.

Nous restons à votre disposition pour vous présenter notre association et nos propositions concernant le secours à personne.

Avec nos remerciements anticipés,

Veillez agréer, Cher Docteur, l'expression de ma considération distinguée.

*Jean-Francis SÉGUY,
Président de Gironde Vigilante*



☎ Jean-Francis SEGUY, Président de GV : 06 66 46 10 91

☎ Christiane AUCANT, Secrétaire de GV : 06 42 39 84 51

Notre Site : girondevigilante.canalblog.com

Courriel : girondevigilante@gmail.com